



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 91052

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la différence de traitement de la couverture médiatique entre les jeux olympiques et les jeux paralympiques. Si les médias audiovisuels font des efforts pour retransmettre les épreuves paralympiques, force est de constater que ces dernières ne font pas l'objet de la même couverture médiatique. Aussi, il lui demande si il ne serait pas opportun, dans le but de changer le regard et les mentalités sur le handicap, de rassembler les épreuves des valides et celles des personnes fragilisées par un handicap au sein d'une seule et même compétition sportive. Il le remercie de lui donner son sentiment sur cette importante question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91052

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3581